



BANTZENHEIM, le 12.09.2018

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 4 SEPTEMBRE 2018 A 19 HEURES**

Présents : M. Raymond KASTLER, Maire – MM. Roland ONIMUS, Jean-Marc PILOT, Frédéric BRENDER, Mme Edith ZANINETTI, Adjoint.

MM. Dominique RUEFF, Pierre REMY, Thierry SALTZMANN, Philippe BRUN, Daniel GODINAT.

Mmes Martine LUTHRINGER, Christine HEBERT, Marcelle ONIMUS, Valérie BUCH.

Absentes excusées : Mme Carole KHOTBI, procuration à M. Daniel GODINAT.
Mme Bénédicte FOHRER, procuration à M. Roland ONIMUS.

Absents : M. Jean-Luc LINDECKER.
Mme Linda MANA.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie FILLOUX.

Date de la convocation : 27.08.2018

◆

ORDRE DU JOUR

Présentation du projet d'incinérateur par SOLVAY et B+T.

- 1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance.**
- 2. Réhabilitation ancienne mairie / rénovation de La Poste : avenants.**
- 3. Régularisation limite propriété KOERPER.**
- 4. Pôle médical.**
- 5. R.P.I. : convention Commune / SPLEA pour accompagnement transport scolaire.**
- 6. Adhésion à la plateforme "Alsace Marchés Publics" : convention.**
- 7. Autorisation branchement d'eau spécifique.**
- 8. Informations présentées par les Adjoint.**
- 9. Divers.**

◆

Avant d'ouvrir la séance de Conseil Municipal, M. le Maire donne la parole à M. FOURNET, Directeur de SOLVAY, et à M. WEBER de la société B + T, venus présenter le projet d'aménagement de la plateforme industrielle WEUROPE, d'une part, et l'implantation d'une unité de valorisation de combustibles liquides de déchets industriels, d'autre part.

Actuellement, la plateforme industrielle regroupe plusieurs entreprises autour de la production de polyamide. Le développement de la plateforme permettra de voir arriver de nouvelles activités industrielles, engendrant de la création d'emplois.

En parallèle, le projet du groupe allemand BONN, d'implanter une unité de valorisation de combustibles solides de récupération de déchets industriels (EPCC), est pertinent avec les enjeux de compétitivité et d'automatisation énergétique de la plateforme.

Après cette présentation, appuyée des explications, vinrent les questions des élus :

- ↳ Si l'incinérateur des déchets ménagers de SAUSHEIM arrive à saturation, l'EPCC ne serait-il pas amené à prendre le relais ? // Seulement en cas de rupture soudaine de l'usine d'incinération de SAUSHEIM, l'EPCC pourrait prendre le relais mais avec des quantités et une durée très encadrées.
- ↳ Quel sera l'impact en matière d'emplois ? // Ils seront au nombre de 28 à temps plein.
- ↳ Quelles sont les incidences en matière de trafic et de bruit ? // Les communes environnantes ne seront pas impactées puisque le circuit se fera via l'A35, sortie OTTMARSHEIM et la route portuaire. Il n'y aura pas de trafic de nuit, pas de livraison le week-end et au moment des ponts. L'activité n'occasionnera pas de nuisance sonore supplémentaire, SOLVAY mettant déjà tout en œuvre pour réduire au maximum toute gêne.

A la fin de cet échange, la documentation explicative est mise à la disposition des conseillers.

M. le Maire remercie les intervenants pour cette présentation claire et précise.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE

Celui-ci est approuvé à l'unanimité. Seule observation de M. Jean-Marc PILOT : modifier l'orthographe de la Directrice de l'Education Nationale BURGET et non BURGEY.

2. REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE / RENOVATION DE LA POSTE : AVENANTS

- ↳ Lot 09 Plomberie/sanitaire : montant de 1 42000 € HT pour prise en charge de déversoir local ménage, dévoiement colonne de chute eaux usées, chauffe-eau instantané lavabo WC La Poste.
- ↳ Lot 05 Menuiserie intérieure bois : montant de 2 267,20 € HT pour prise en charge de fourniture et pose de caisson roulant avec découpe pour agrandissement de l'ouverture dans caisson existant avec découpe de grille d'aération.
- ↳ Lot 06 Revêtements de sols : montant de 1 752,85 € HT pour prise en charge ponçage du parquet existant, fourniture et pose collée de dalles pour dégagement, salle associative 2, couloir, ménage, bureau et salle attenante, fourniture et pose de tapis sas d'entrée.

Le Conseil Municipal approuve ces avenants et autorise M. le Maire à les signer.

3. REGULARISATION LIMITE PROPRIETE KOERPER

Afin de régulariser la limite de propriété, impasse de l'Eglise, et de permettre l'élargissement de cette voie pour faciliter l'accès aux secours, le Conseil Municipal décide d'acquérir une surface de 16 m² à détacher de la parcelle cadastrée section 1 n° 46 d'une surface de 745 m² au prix de 5 000,00 € l'are.

4. POLE MEDICAL

M. le Maire fait le point sur la situation depuis la dernière réunion.

Contact a été pris avec Me Jean-Louis COLOMB, avocat à MULHOUSE, quant à la demande d'indemnisation présentée par M. Yves ROBERT. A ce jour, ce dernier n'a pas encore répondu au courrier de l'avocat. Par contre, il a demandé le retrait du permis de construire et confirmé à la M2A la libération du terrain dans la zone d'activité.

La Commune ne pouvant faire réaliser l'ensemble du pôle médical en VEFA, le Conseil Municipal décide de demander l'assistance à un maître d'ouvrage pour la réalisation de ce projet.

5. R.P.I. : CONVENTION COMMUNE / SPLEA POUR ACCOMPAGNEMENT TRANSPORT SCOLAIRE

Les Communes de BANTZENHEIM et CHALAMPE ont sollicité l'aide de la SPLEA pour la mise à disposition d'un personnel d'accompagnement durant les trajets en bus.

Afin de concrétiser cette prestation, il est nécessaire d'établir une convention formalisant le fonctionnement et la rémunération.

Le Conseil Municipal approuve la convention et autorise M. le Maire à la signer.

6. ADHESION A LA PLATEFORME "ALSACE MARCHES PUBLICS" : CONVENTION

Après explication du fonctionnement de cette plateforme gratuite, le Conseil Municipal approuve la convention d'adhésion et autorise M. le Maire à la signer.

7. AUTORISATION BRANCHEMENT D'EAU SPECIFIQUE

Suite à la demande d'une habitante de CHALAMPE, le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation d'un branchement d'eau au réseau de CHALAMPE pour alimenter un terrain situé sur le ban de la Commune de BANTZENHEIM.

Il est stipulé que ce branchement sera utilisé seulement pour de l'arrosage.

8. INFORMATIONS PRESENTEES PAR LES ADJOINTS

Informations communiquées par M. Roland ONIMUS, 1 ^{er} Adjoint au Maire
--

8.1 Commission Info

8.1.1 Site internet

La refonte est presque achevée. Une journée de formation avec le secrétariat est prévue le 20.09.

8.1.2 Film de présentation de la Commune

Il sera terminé en fin d'année et sera présenté lors de la cérémonie des vœux en janvier.

8.2 Participation citoyenne

Le bon à tirer de la plaquette a été validé et les panneaux qui seront installés aux entrées du village sont commandés.

8.3 Commémoration en l'honneur du Sergent-Chef André HANS : rappel le 08.09 à 18 h.

8.4 Syndicat intercommunal d'assainissement

Bon fonctionnement de la station d'épuration mais dysfonctionnement du bassin d'orage 2 sur BANTZENHEIM.

8.5 M2A

Lors des assises du 01.09, présentation de films sur des personnages atypiques dans les communes de la M2A. La Commune de BANTZENHEIM était représentée par un personnage du musée de la moto.

Informations communiquées par M. Jean-Marc PILOT, 2^{ème} Adjoint au Maire

8.6 OMSAL

Présentation du bilan de la fête des rues : l'ensemble des associations étaient satisfaites le marché aux puces n'a pas bien fonctionné. Donc, une réflexion en collaboration avec les présidents d'association sera menée pour une réorganisation de cette fête. Une réunion est prévue en octobre.

8.7 Ecoles

La rentrée s'est bien passée.

3 classes sur l'école de BANTZENHEIM :

- ↳ 23 élèves en maternelle (petite, moyenne et grande section).
- ↳ 22 élèves CP/CE2.
- ↳ 24 élèves CE1

8.8 Fête des Aînés

Contact a été pris avec le traiteur qui a envoyé des propositions de menus. Réunion de préparation en octobre.

Informations communiquées par M. Frédéric BRENDER, 3^{ème} Adjoint au Maire

8.9 Vie associative

8.9.1 Assemblée Générale du FCB

Bilan des différentes animations et activités du club. Bonne participation à la finale de la coupe du Crédit Mutuel. Changement d'entraîneur à la rentrée. La présidence est assurée par Mme Eliette HUARD. Nombre de licences en hausse (152). Souhait de développer la section jeunes.

Remerciements à la Commune pour son soutien et son aide financière.

Le FCB sollicite, pour la nouvelle saison, une subvention pour de l'acquisition de matériel pour un montant de 2 917,50 € HT. Aide financière accordée.

Le Conseil Municipal remercie M. Eric CLADEN pour son dévouement, son investissement dans le club durant toutes ces années.

Informations communiquées par Mme Edith ZANINETTI, 4^{ème} Adjointe au Maire

8.10 Travaux

8.10.1 Salle des sports : la toiture est faite et les cloisons à hauteur de 70 %. Mais retard dans la partie gros œuvre.

8.10.2 Réhabilitation ancienne mairie / rénovation La Poste : les locaux de l'agence postale sont achevés et l'employée a pu s'y installer début août.

8.10.3 Rue du Général de Gaulle : réunion cette semaine pour faire le point.

8.10.4 Rue des Jardins : les mâts des luminaires livrés ne sont pas conformes à la commande, d'où retour de la marchandise.

8.11 Bâtiments communaux

8.11.1 Fermeture du local rangement du périscolaire au sous-sol en raison de la présence de souris.

8.11.2 Aménagement ancien site de la déchetterie : à voir ultérieurement.

Mme Christine HEBERT reparle de la nécessité de refaire le crépi de l'école côté cour, sujet déjà évoqué lors de réunions précédentes.

9. DIVERS

9.1 Lotissement des Eglantines : attribution de lots

La commission, réunie hier, a attribué :

- ↪ Le lot n° 06 à M. David MAILLARD de MULHOUSE suite à un désistement et celui-ci se trouvant en 2^{ème} position. La demande de Mme Anita SCHOENAUER pour ce même lot est mise sur liste d'attente en cas de désistement de M. MAILLARD.
- ↪ Le lot n° 04 à Mme Aude WAGNER et M. Olivier MORGENTHALER de RIEDISHEIM, ce même lot se trouvant disponible suite à désistement.
- ↪ Le lot n° 01 : demande de M. et Mme Stéphane DUROT de BANTZENHEIM pour une maison individuelle avec studio de tatouage. Au vu du règlement du lotissement, ce lot lui sera attribué seulement pour la construction de logement.
- ↪ Le lot n° 03 est de nouveau disponible suite à désistement.

9.2 Droit de préemption

Demandes présentées par :

- ↪ Maîtres WALD/LODOVICHETTI, notaires à MULHOUSE, pour une propriété cadastrée section 1 n° 80 d'une superficie de 2,47 ares sise 5 rue du Général de Gaulle.
- ↪ Maître Jean-Marc HASSLER, notaire à WITTELSHEIM, pour une propriété cadastrée section 2 n° 271 d'une superficie de 7,66 ares sise 2 rue des Molènes.
- ↪ SCP MUNCH/GREDY, notaires à MULHOUSE, pour une propriété cadastrée section 2 n° 181/58 d'une superficie de 14,41 ares sise 14 rue de Bâle.
- ↪ Maître BARTH COUSTAU/BASTIEN BOISUMEAU, notaires à ENSISHEIM, pour une propriété cadastrée section 3 n° 80/19 et 84/21 d'une superficie de 8,14 ares sise 15 rue de la Verdure.
- ↪ Maîtres VIX/FAUCHER, notaires à ROUFFACH, pour une propriété cadastrée section 26 n° 373/101 et 378/102 d'une superficie de 8 ares sise 87 A rue de Bâle.
- ↪ Maître DE CIAN, notaire à MULHOUSE, pour une propriété cadastrée section 19 n° 223/34 d'une superficie de 16,57 ares sise rue du Général de Gaulle.
- ↪ Maître Christophe SCHMITT-SAURET, notaire à RIEDISHEIM, pour une propriété cadastrée section 35 n° 328/15 – 330/125 – 331/204 – 333/131 d'une superficie de 9,56 ares sise 28 C rue de Bâle.

9.3 Anniversaires

Remise d'une corbeille à :

- ↪ Mme Jeanne KLINZING, 92 ans
- ↪ Mme Jeanne MARQUARDT, 91 ans (envoi de la corbeille à domicile)
- ↪ M. Raymond LEMOINE, 90 ans
- ↪ Mme Irène COURBON, 85 ans
- ↪ M. Francis DOPPLER, 80 ans
- ↪ Mme Madeleine LAVEU, 92 ans (Molènes)
- ↪ Mme Lucie BEHE, 90 ans

9.4 Noces d'or : M. et Mme Denis LANCHY.

9.5 Noces de diamant : M. et Mme René PIERQUET.

Remerciements de leur part.

9.6 M2A

Les assises ont eu lieu le 01.09. Présentation des perspectives de la M2A avec en préambule une présentation musicale élus agents et élus.

OBSERVATIONS DES ELUS

M. Daniel GODINAT signale qu'actuellement des tirs ont lieu dans le lot 02 de la chasse (sud de la Commune) pour élimination de corbeaux et pigeons.

Mme Christine HEBERT a été interpellée par des parents d'élèves à propos du prix élevé du coût du transport vers le collège d'OTTMARSHEIM.

La séance est close à 21 h 50.